

**Elections
CE et DP**

votez



3 Avril

Comment faire pour voter ?

En prenant quelques minutes afin de mettre un bulletin dans lurne, ou par correspondance si vous êtes absent le jour du vote. Attention au délai pour le vote, faites le dès la réception de votre courrier.

QUAND ?

Le 3 Avril de 10H à 17H au bureau de vote de l'entreprise pour les employés (10H/15H pour les AM et les cadres).

Qui ?

L'ensemble des salarié-es ayant au minimum 16 ans. Ils devront avoir 3 mois d'ancienneté à la date du 1er tour.

Le 3 Avril, voter entendre votre voix !!



**Défendons
nos emplois
nos salaires
nos droits...**

Cher(e)s collègues,
Vous allez élire vos représentant-es au Comité d'Entreprise et vos Délégué-es du Personnel pour 3 ans. C'est à notre sens un moment fort de la vie de l'entreprise, car vous allez en réalité participer à un référendum sur la politique sociale d' Armatis. En effet, pour *Sud*, c'est le bilan "humain", le bilan de nos conditions de travail ou encore de notre pouvoir d'achat qui doit être jugé par ce vote. En gros c'est le bilan "social" d'une stratégie industrielle. En clair, êtes-vous satisfaits de ce qui se passe? Est-ce que vous pensez que la direction reconnaît votre travail à sa juste valeur? Ou bien encore êtes-vous satisfaits de vos augmentations de salaire (sic)? Ou, tout simplement, est-ce que vous pensez que l'évolution sociale du groupe est positive?

L'avantage d'une campagne électorale c'est que nous apprenons que certains ont des valeurs et des projets pour l'avenir mais bon vaut mieux tard que jamais. En ce qui nous concerne, nous avons essayé lors de cette campagne de vous expliquer ce que nous comptons faire dans le futur.

Pas de promesse en l'air mais juste l'affichage clair et net de valeur et d'engagement moraux vis à vis des salarié-es. Sans oublier des idées pour que le CE redevienne exclusivement un service offert aux salarié-es et ce, de manière égalitaire.

On a bien compris que cela gêne... tant la direction que les syndicats qui signe sans lire les accords (tel lucky lucke ils signent plus vite que leur ombre). Mais pour *Sud*, il nous semble important d'exposer des

principes à l'heure de tous les scandales qui entourent le syndicalisme ou la politique.

Entre ceux qui utilisent l'argent du CE à des fins personnelles (achat de tablette, d'abonnement téléphone, utilisation de ticket ciné gratuit etc etc) ceux qui utilisent les heures de délégation pour aller jouer aux tarots, ceux qui utilisent leurs mandats pour ne rien faire... et ceux qui licencient, sanctionnent, ou s'enrichissent sur notre dos... il y a, à nos yeux peu...voir pas de différence!

Alors pour nous c'est clair : il est temps de lancer un vrai signal à notre direction ! Il ne nous semble plus possible que la direction s'attribue des primes toujours plus grosses et crie misère quand il s'agit d'augmenter nos salaires. Le pire réside dans le fait que tout cela se passe dans une paix sociale quasi royale à l'échelle du groupe...

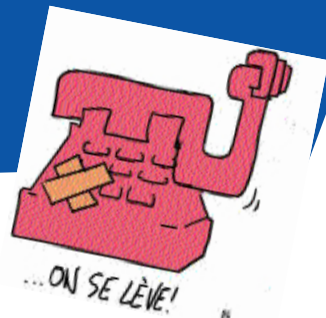
Alors allons-nous continuer encore longtemps à accepter ce manège qui ne favorise qu'une petite partie de l'entreprise (les dirigeants et les actionnaires)? Allons-nous regarder nos conditions de travail et de vie se dégrader sans rien dire?

Aujourd'hui, cette réponse vous appartient, *Sud* propose à l'ensemble des salarié-es de dire STOP !

Sud propose qu'ensemble nous organisions la résistance à la précarisation généralisée par notre direction. D'ailleurs, nous voulons plus que résister, nous voulons gagner de nouveaux droits et arrêter la casse sociale de l'entreprise.



SUD, c'est faire



Comité d'Entreprise 1er collège



Titulaires	Suppléant-es
Julie Perchey	Julien Pitance
Charlotte Perchey	Christelle Bouhouili
Nadine Boucetta	Arkia Aabadi
Elodie Siblas	David Boulais

Délégué du personnel 1er collège



Titulaires	Suppléant-es
David Boulais	Nadine Boucetta
Arkia Aabadi	Christelle Bouhouili
Julien Pitance	Elodie Siblas
Elodie Siblas	David Boulais
Nadine Boucetta	Arkia Aabadi
Christelle Bouhouili	Julien Pitance
Charlotte Perchey	Julie Perchey



La charte de moralité des élu-es !

L'ensemble de nos élu-es se sont engagé-es à :

- Suivre des formations afin de défendre au mieux les salarié-es.
- N'obtenir aucun avantage ou promotion grâce à leur mandat.
- Utiliser leurs heures de délégation uniquement pour servir l'intérêt collectif (c'est à dire ne pas les utiliser à des fins personnelles).
- Préparer leurs dossiers afin de venir en réunion avec du contenu et des propositions.
- N'obtenir aucun avantage sous forme matériel, financier ou équivalent (place cinéma gratuit) de leur mandat.



VOS ÉLU-ES S'ENGAGENT:

- ➔ **A PRENDRE PART** de manière lucide, objective et critique aux débats du Comité d'Entreprise et des délégués du personnel.
- ➔ **A RELAYER** les revendications et les luttes sur l'ensemble des sites du groupe Armatis, dénoncer les situations injustes pour les personnels du groupe.
- ➔ **A INFORMER** des évolutions du groupe et du site en diffusant et en communiquant une information claire, objective et argumentée.
- ➔ **A DEFENDRE** et travailler à l'amélioration des statuts des personnels, leurs conditions de vie et de travail.
- ➔ **A COMBATTRE** les projets qui mettent en péril l'avenir de nos emplois et nos conditions de travail.
- ➔ **A LUTTER** pour la défense de nos droits et pour acquérir de nouveaux acquis sociaux et ce, dans l'intérêt de tou-tes les salarié-es sans exception.



Voter pour les listes Sud, c'est mettre en place de nouvelles personnes pour un nouveau projet. D'ailleurs, c'est à l'heure actuelle le seul projet qui est annoncé...

Agir : *Sud* sera LA force de proposition lors des futurs négociations grâce notamment à un collectif centres d'appel inter-entreprise qui nous permet de regrouper un maximum d'informations et d'idées sur les pratiques du secteur. Mais nous savons aussi contester, contre-argumenter et vous alerter sur les conséquences de certaines décisions.

Communiquer : Voter pour les listes *Sud*, c'est aussi avoir des tracts régulièrement afin d'obtenir des informations sur

l'actualité de votre site ou de l'entreprise...

Défendre... : Les intérêts et les droits de tous lorsque ils sont bafoués... Et ce, sans faire de chantage à la carte syndicale comme on le voit trop souvent...

Proposer des alternatives... : Nous voulons une autre orientation de développement de notre entreprise, dans le respect des droits du personnel et des intérêts du plus grand nombre.

Agir tous ensemble : Les élu-es DP et CE, l'ensemble du personnel devront agir en commun, le plus souvent possible, pour gagner. Cela passe en premier lieu par des consultations et des référendums.

Ensemble avançons...

DP : Des points à améliorer !

A notre avis c'est le plus gros manque depuis des années sur Armatis. Nous pensons clairement qu'il faut revoir les choses et permettre une vraie défense des salarié-es.

Comme au CE nous ferons suivre une formation à tous nos élu-es afin qu'ils puissent défendre au mieux les intérêts des salarié-es. Trois problèmes importants se distinguent :

- 1) Manque de permanence et de visibilité.
- 2) Manque de compte rendu des réunions.
- 3) Absence totale d'une vraie défense des droits des salarié-es qui commence à notre avis déjà par informer les salarié-es de leurs droits.

Nous voulons des élu-es au plus près des salarié-es, qui à chaque instant et dans toutes les circonstances défendent les salariés. Des élus à l'écoute de vos préoccupations, individuelles ou collectives. Des élu-es constructifs mais critiques lorsque vos droits sont bafoués.

Des élu-es qui seront vos relais auprès de la Direction pour faire entendre votre voix.

Syndicat Sud Armatis

Pour nous contacter : sudarmatiscaen@outlook.fr Tél : 0698432522
Sud PTT - 55/59 Avenue de la Cote de Nacre 14000 CAEN

Toute l'information syndicale se trouve sur notre site
web : <http://www.sudptt.org/centresappels>